

DEC210989INSIS

Décision portant modification de la décision de renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR5269 intitulée « Laboratoire de Génie Electrique de Grenoble - G2Elab »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et de service du CNRS ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC201509DGDS du 18 décembre 2020 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche.

DECIDE :

Article 1^{er}

A l'article 2 de la décision DEC201509DGDS susvisée, les termes relatifs à UMR5269 intitulée « Laboratoire de Génie Electrique de Grenoble - G2Elab » sont modifiés ainsi qu'il suit :

La ligne suivante :

« Directeur adjoint : M. Yves LEMBEYE, Maître de conférences »

Est remplacée par :

« Directeur adjoint : M. Yves LEMBEYE, Professeur des universités »

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 13 avril 2021.

Le président-directeur général

Antoine Petit

